

Invasive ?

Une espèce est dite **envahissante** lorsqu'elle occupe une grande partie du milieu : cette seule espèce prend le dessus sur toutes les autres sans l'intervention de l'Homme. Dans des conditions favorables à son développement, elle a un grand pouvoir colonisateur.

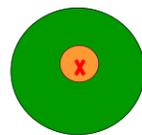
Une plante indigène peut donc être envahissante mais a par contre ses utilités et ses ennemis.

Si cette espèce est originaire d'un autre pays et que la loi reconnaît son caractère envahissant, on parle alors d'espèce **invasive**.



Griffe de sorcière

Depuis la découverte de l'Amérique, l'Homme a introduit en Europe, volontairement ou non, plus de 10 000 espèces.



Mais attention, sur 100 espèces introduites, 10 s'adapteront aux conditions du milieu et 1 seule se montrera envahissante.

L'Aquitaine est malheureusement une zone d'introduction majeure : le frelon asiatique (2004), la grenouille-taureau (1968), le myriophylle du Brésil (1880)...

Pourquoi deviennent elles envahissantes ?

La plupart des espèces végétales sont introduites pour orner parcs, jardins et bassins. Lorsqu'elles trouvent les conditions idéales à leur développement spontané, elles s'« échappent » et s'implantent en milieu naturel.

Elles deviennent envahissantes en l'absence de facteur limitant (conditions climatiques, consommateurs ...) et souvent grâce à leur croissance plus rapide que nos espèces locales.

Balsamine de l'Himalaya



Quelles conséquences ?

Chaque espèce vivante est adaptée à des conditions de vie : elle est en relation avec d'autres espèces animales et végétales. L'introduction de nouvelles espèces vient perturber cet équilibre relationnel et à terme menace les milieux et les espèces voisines.

En milieu naturel, les espèces introduites

- peuvent former des peuplements denses et monospécifiques
- concurrencent les espèces locales
- engendrent une perte de biodiversité
- **modifient le caractère patrimonial du paysage**
- dégradent la qualité des milieux : acidification des sols, utilisation excessive d'eau ...
- peuvent affecter la santé (allergies, toxicité...)
- occasionnent des coûts financiers (impacts, lutte...)

13 % des espèces envahissantes en Europe ont un impact économique et 11% un impact écologique et donc aussi financier (plan de lutte).

En France métropolitaine

- 2 160 espèces introduites
- dont 1 490 végétales
- 70 espèces végétales envahissantes
- 2 espèces reconnues invasives par la loi

A faire

- ☺ Ne jamais déposer de plants dans la nature
- ☺ Lorsque l'espèce est déjà implantée, on peut arracher tous les plants **avant la floraison** puis :
 - les brûler ou
 - les composter

De manière générale, **éviter l'exportation** des plants afin de limiter la dispersion de graines et boutures. Les graines se dispersent également facilement lors du brûlage.

⚠ Pour la végétation aquatique, il faut laisser les plants près de la mare quelques jours afin que les insectes puissent retourner à l'eau.



Les actions de lutte sont coûteuses et ne permettent pas l'éradication de l'espèce mais seulement de limiter sa progression. Seules la **prévention** et l'**information** sont efficaces.

☺ Privilégier l'achat et la plantation d'essences locales, adaptées au sol et au climat et qui poussent spontanément.



Prunellier, genêt à balais, viorne lantane

➡ **Arbres et Paysages en Gironde**
<http://arbres.paysages.33.free.fr/>



Plantes envahissantes



Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement



MÉDOC

Association Curuma

BP9 - 15 bis route de Soulac
33 123 Le Verdon sur Mer

☎ 05 56 09 65 57

contact@curuma.org
www.curuma.org

Impression financée par





Ces plantes qui nous envahissent

Il n'est présenté ici qu'une toute petite partie d'entre elles, les plus courantes ou les plus dévastatrices.

Sans oublier

Toutes ces plantes envahissantes introduites pour orner jardins et bassins ont leurs équivalents locaux, parfois de la même famille.

En forêt ou dans les haies

- laurier palme (*Prunus laurocerasus*)
laurier sauce (ou noble)
- bambou (*Bambusoideae sp*)

Dans les prairies

- sénéçon du Cap (*Senecio inaequidens*)
sénéçons européens divers
- buddléia de David (*Buddleja davidii*)
lilas commun

En bordure de fossé et de cours d'eau

- renouée du Japon (*Fallopia japonica*)
cornouiller sanguin, viorne lantane

Dans les mares

- lagarosiphon (*Lagarosiphon major*)
- élodée du Canada (*Elodea canadensis*)
renoncules aquatiques, myriophylles européens

Sur les dunes ou les falaises

- griffe de sorcière (*Carpobrotus edulis*)
- yucca (*Yucca sp*)

Et tant d'autres ...



Observatoire de la Biodiversité en Bretagne

www.bretagne-environnement.org/especes-invasives/



Dans les eaux

Le myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*) est introduit vers 1880 à Bordeaux pour l'ornement de bassin.

Très colonisateur, il forme des herbiers denses, empêchant le développement de toute autre espèce végétale voire animale.



Elles aussi originaires d'Amérique du Sud, les jussies (*Ludwigia grandiflora* et *Ludwigia peloides*) sont importées au XIX^{ème} siècle. Elles s'échappent vers 1830 et colonisent les milieux naturels très rapidement.

Les jussies peuvent doubler leur surface toutes les 3 semaines. Elles deviennent alors vite incontrôlables et gênent la circulation des cours d'eau.



Fossé envahi par la jussie

Les jussies sont les seules plantes reconnues invasives et interdites à la vente depuis 2007.

Sur la Réserve Naturelle Nationale du marais d'Orx (Landes), la lutte a coûté 280 000 € pour traiter 16 km de canaux en 3 ans.

Sur terre

Le baccharis (*Baccharis halimifolia*) est un arbuste originaire des Etats-Unis, introduit pour sa résistance au XVII^{ème} siècle. Il a été observé en milieu naturel pour la première fois en Loire- atlantique en 1915.

Toxique et très prolifère, il accélère le processus de fermeture des zones humides et réduit fortement la biodiversité. Il se développe même dans les cultures, dépréciant les récoltes.



L'herbe de pampa (*Gynerium argenteum*) provient d'Amérique du Sud. Très inflammable, elle monopolise la ressource en eau et occupe surtout des zones humides.

Ses feuilles coupantes rebutent tous les herbivores et l'herbe de pampa se développe donc sans limites, formant des champs impénétrables.



Nos espèces envahissent également les autres continents.

Le roseau commun (*Phragmites australis*) et le myriophylle en épi (*Myriophyllum spicatum*) sont néfastes en Amérique du Nord.



La salicaire commune (*Lythrum salicaria*) coûte 35 millions d'euros par an aux Etats-Unis.



De haut en bas : bambou, renouée du Japon, buddléia de David, sénéçon du Cap